

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

CNG  
Centre national de gestion

**Arrêté du 15 avril 2011 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2011 portant nomination des membres du jury des concours d'internat donnant accès au titre de l'année universitaire 2011-2012 au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques**

NOR : ETSN1130271A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) ;

Vu l'arrêté du 24 août 2009 portant organisation des concours et détermination des interrégions d'internat de pharmacie et organisation de la procédure de choix de poste ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 portant nomination des membres du jury des concours d'internat donnant accès au titre de l'année universitaire 2011-2012 au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La personne dont le nom suit est nommée membre du jury des épreuves de pharmacie donnant accès au titre de l'année universitaire 2011-2012 au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques :

#### ZONE SUD

##### 1. En qualité de membre titulaire

Mme Bloch (Vanessa).

La cheffe du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 15 avril 2011.

*La directrice générale,*  
D. TOUPILLIER